







LE CONTEXTE

L'intervention dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) est née d'un constat partagé entre les différents partenaires de proximité (Service prévention, Service jeunesse...), la Mission locale et les collectivités publiques : les jeunes résidant ces territoires prioritaires n'accèdent pas tous aux services proposés par les différentes structures d'accompagnement.

En auril 2015, nous avons recruté un conseiller de proximité (adulte relais), dont la mission consiste à entrer en relation avec les jeunes présents dans l'espace public des QPV.

L'OBJECTIF DE L'INTERVENTION

- Comprendre et se rapprocher des problématiques des bénéficiaires
- Faciliter l'accompagnement en tentant de mettre de nouvelles formes d'intervention
- Mobiliser et favoriser le « pouvoir d'agir » de ces jeunes.

COMMENT L'ACTION SE TRADUIT AU QUOTIDIEN ?

Le conseiller de proximité :

- Participe au maillage du territoire des quartiers prioritaires en associant les partenaires locaux
- Repère les jeunes sans accompagnement,
- Favorise l'accès au parcours d'insertion de ces publics et les accompagner
- Prévient le décrochage scolaire

Depuis le démarrage de l'action en auril 2015, 493 jeunes ont été rencontrés (déambulation/entretien) dans les quartiers prioritaires (Blosne, Villejean, Maurepas), en majorité de jeunes garçons. De ce constat, la Mission locale a choisi de recruter en septembre 2016, une conseillère de proximité afin de rentrer en contact avec le public féminin et ainsi couvrir l'ensemble des territoires.

LE CIRCUIT D'ACCOMPAGNEMENT Le conseiller de proximité, de formation animateur/coordinateur jeunesse (actuellement en formation CIP) est entièrement dédié à cette action. Il intervient auprès des éducateurs de prévention spécialisée et des animateurs de rue sur les lieux de regroupement des jeunes ainsi que sur les équipements jeunesse des quartiers.

L'accompagnement se décline en trois temps :

La déambulation

Il s'agit de repérer les publics âgés de 16-25 ans éloignés des structures d'accompagnement, mais également d'être identifié en tant que personne ressources et représentant la Mission locale.

L'intervention dans l'espace public est assurée du lundi au vendredi l'après-midi et en soirée, une fois par semaine.

Il s'agit d'entrer en relation, de façon informelle, avec les publics présents dans leur espace de vie (bas d'immeuble, place...). Un lien se crée avec ceux qui ont abandonné le suivi, pour d'autres, il s'agit d'informer du rôle et des services de la Mission locale.

L'accompagnement aux démarches

Certains jeunes ont besoin d'être accompagnés dans leurs démarches administratives (Pôle Emploi, CCAS, CAF, Centre des impôts...). À la demande des conseillers référents, nous intervenons en tant que facilitateur de démarches, cela permet de lever certains freins. Ce service est proposé aux jeunes les plus en difficulté, pour qui la partie administrative constitue un frein dans l'accompagnement.

Les entretiens de suivi :

Les jeunes rencontrés reprennent contact s'ils souhaitent débuter un accompagnement. La présence du conseiller de proximité peut être demandée par le jeune en vue de faciliter le relais auprès du conseiller référent de son secteur.

À la marge, pour des jeunes non accompagnés et éloignés du droit commun, avec qui la relation de confiance est établie, le conseiller de proximité propose un accompagnement. Ce dernier se traduit par la proposition d'entretiens de suivi, de valorisation de l'individu (estime de soi, confiance en soi...). C'est un appui renforcé durant la totalité du parcours.

CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2016

En 2016, 224 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du dispositif.



INDICATEURS DE GENRE, D'ÂGE, DE NIVEAU D'ÉTUDES

Sexe	Nombre de jeunes	%
Femme	81	36%
Homme	143	64%
TOTAL	224	100%

ENSEMBLE MISSION LOCALE 48% 52% 100%

Age	Nombre de jeunes	%
Mineurs	8	4%
18-21 ans	116	52%
22-25 ans	93	42%
Plus de 25 ans	7	3%
TOTAL	224	100%

ENSEMBLE MISSION LOCALE 4%
43%
47%
6%
100%

Niveau	Nombre de jeunes	%
Niveau III et +	4	2%
Niveau IV	62	28%
Niveau V	83	36%
Niveau V bis	38	17%
Niveau VI	37	17%
TOTAL	224	100%

ENSEMBLE MISSION LOCALE 8% 40% 31% 13% 8% 100%



CARACTÉRISTIQUES DU PUBLIC 64%

SONT DES HOMMES **52%**

ONT ENTRE 18 ET 21 ANS

PERMIS

34%

ONT UN NIVEAU INFRA V

Notons également que :

61%

HABITENT CHEZ UN MEMBRE DE LA FAMILLE (PARENTS PRINCIPALEMENT) 66% N'ONT PAS LE

25%

DES JEUNES VUS DANS LE CADRE DES DÉAMBULATIONS FONT L'OBJET D'UN PREMIER ACCUEIL

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les jeunes présents dans l'espace public sont parfois en voie de marginalisation, pas/peu inscrits dans les dispositifs de droit commun. Ils ont peu de liens avec les professionnels et une certaine méfiance vis-à-vis de l'institution. Ils peuvent parfois être dans des pratiques d'économie parallèle.

Les problématiques multiples repérées chez les jeunes nécessitent un accompagnement long et soutenu. Le déroulement de l'action doit s'adapter au contexte du territoire (contexte social, tensions sur les quartiers...).



75% EN DÉAMBULATION SONT CONNUS DE NOS SERVICI **NNUS DE NOS SERVICES** CERTAINS ONT UN SUIVI EN COURS, D'AUTRES ONT EU UN SUIVI PAR LE PASSE.

Les raisons de ce décrochage sont diverses :

- Propositions non adaptées à leurs attentes. Les bénéficiaires peuvent parfois être déconnectés de leur situation: « Je souhaite faire une formation magasinier cariste pour passer mes CACES, je n'ai pas d'expérience dans ce domaine.»
- La temporalité : le temps entre les rendez-vous leur semble parfois trop long.
- L'employabilité: manque de qualification, compétences spécifiques à l'emploi (savoir, savoir être, savoirfaire), le projet professionnel est parfois mal défini.
- L'immédiateté de la réponse : la relation d'accompagnement peut être difficile avec le conseiller référent, lorsque le jeune n'obtient pas ce qu'il souhaite
- Certains jeunes peuvent rencontrer des difficultés dans leurs démarches administratives (Pôle Emploi, impôts, CAF, Sécu...)
- Décalage entre la proposition financière des dispositifs Mission locale et le gain dans les pratiques illicites.



L'exemple de Jérémy met en lumière plusieurs difficultés d'ordre social. Jérémy a été rencontré sur l'espace public (Maurepas allée de Brno) il est souvent en présence de son groupe de pairs, ce qui ne facilite pas les échanges. Il est accompagné par de nombreux travailleurs sociaux (éducateurs de rue, assistante sociale...). Jérémy vit actuellement chez son frère car sa mère ne souhaite plus l'avoir à la maison tant qu'il n'a pas de situation stable. Jérémy est père d'un petit garçon dont il n'a pas la garde et a peu de lien avec la mère. Il ressort des premiers contacts que Jérémy éprouve des difficultés à amorcer les démarches (titre de séjour, inscription Pôle Emploi, déclaration d'impôts,

CPAM...) Dans ce contexte, il a fallu prioriser avec lui les démarches à réaliser. Dans un premier temps nous avons travaillé sur la régularisation de sa situation auprès des services de la préfecture de Rennes. À partir de là, j'ai pu l'accompagner sur ses démarches auprès de Pôle emploi, la CAF, CPAM, Centre des impôts... Jérémy n'avait pas de projet professionnel clairement défini, aujourd'hui il est entrée sur une Prestation Préparatoire à l'Insertion et souhaite travailler dans le BTP pour cela il réalise des stages.

CONTACTS ET SERVICES PROPOSÉS

En 2016, 478 contacts ont été enregistrés dans le cadre de l'action Adulte Relais.

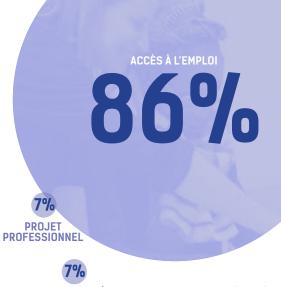


LES TYPES D'ACTUALITÉS



Lors d'un accueil proximité, l'accompagnement des bénéficiaires mobilise:

- o L'offre interne de la Mission locale : la Garantie Jeunes, le Pacea, l'Espace emploi, parfois « Sortir de la rue » pour les jeunes en errance.
- L'offre externe notamment sur les prestations du DRIP, orientation vers les Espaces Recherche Emploi (CV, lettre de motivation), le Programme Breton de Formation, mais aussi Déclic action avec l'AFPA.



CITOYENNETÉ

PROPOSITIONS RÉALISÉES PAR LES CONSEILLERS **DE PROXIMITÉ**

LES SITUATIONS EMPLOI/FORMATION ENGAGÉES EN 2016

	ENTRÉES EN SITUATION	NOMBRE DE Situation débutées
	CDI	7
EMPLOI	CDD	46
EMPLOI	Alternance	9
	Contrat aidé	10
EMPLOI		72
	Mobilisation	47
FORMATION	Pré-qualification	4
FURMATION	Qualification	7
	Retour en formation initiale	1
FORMATION		59
IMMERSION EN ENTREPRISE	PMSMP	55
IMMERSION EN ENTREPRISE	Service civique	7
IMMERSION EN ENTREPRISE		62
TOTAL ENTRÉES EN SITUATION		193

Le conseiller de proximité positionne sur les offres d'emploi de la Mission locale lors de déambulations ou après transmission des offres au réseau de partenaires (éducateurs, animateurs jeunesse...) qui orientent des jeunes correspondant aux profils recherchés.

Toute mise en relation sur des offres d'emploi passe nécessairement par une accroche, une rencontre, une relation de confiance établie... Un décryptage de l'offre d'emploi est proposé avec le jeune afin qu'il mesure les attentes du poste, puis une préparation à l'entretien est assurée (valorisation de ses compétences, savoir être...).

Le conseiller de proximité n'intervient pas auprès des employeurs hormis pour des bilans de PMSMP. Il se rapproche des Conseillers Emploi pour toutes questions liées au poste. À la marge, un accompagnement vers l'entreprise peut être proposé.



DÉCRYPTAGE PAR GRÉGORY ROUGÉ L'EXEMPLE DE JÉRÉMY, 18 ANS

Moussa 21 ans habite dans le quartier du Blosne à Rennes. Il vit avec sa mère et ses 3 sœurs. Il fréquente régulièrement le centre commercial Italie où il retrouve des amis. Il a été rencontré lors d'une déambulation. Moussa avait réalisé une Prestation d'Orientation Professionnelle, en 2015, au cours de laquelle il a réalisé plusieurs stages en peinture. Cela lui a permis de valider son projet professionnel. Il ne faisait plus rien depuis et était peu actif dans sa recherche d'emploi. Il m'a fait part de son projet de travailler en tant que peintre en bâtiment. Je me suis rapproché du service formation de la Mission locale (Christian Giboire) afin d'identifier les employeurs susceptibles d'être intéressés par ce profil. Nous avons pris contact avec une entreprise de ravalement. L'employeur lui a proposé un stage de 2 semaines, une entrée sur les clauses sociales (avril à juillet 2016), un contrat d'apprentissage à partir de septembre 2016 puis une proposition d'emploi.

Aujourd'hui Moussa n'est pas entré en apprentissage, mais il a été embauché en CDI directement après les clauses sociales. En parallèle, il lui a été suggéré de se rapprocher de l'association Langophonie (Blosne) car Moussa rencontre des difficultés dans la maîtrise du français

LES PARTENARIATS **ENGAGÉS**



LES PRINCIPAUX **PARTENAIRES**

© LE RELAIS:

Équipe d'éducateurs de prévention spécialisés intervenant sur l'ensemble des QPV

- **© CERCLE PAUL BERT:**
 - Animateurs jeunesse et les animateurs APR (animation présence de rue)
- **MAISON VERTE:**

Animatrice insertion auprès des jeunes adultes du quartier de Villejean

- **© CENTRES SOCIAUX:**
 - Présents sur les quartiers (Blosne, Villejean, Maurepas)
- **© CENTRES CULTURELS ISLAMIQUES:** Blosne. Auicene
- **OULTES/AMBASSADEURS SUR LES QUARTIERS PRIORITAIRES:**

Personnes de mon réseau personnel



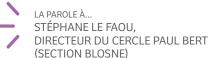
FOCUS SUR LE DISPOSITIF:

SESAME VERS LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

LES OBJECTIFS

Favoriser l'accès à un emploi via un parcours de formation qualifiante et diplômante dans le champ de l'animation sportive et/ou culturelle.

Le dispositif SESAME permet à des jeunes issus des QPV ayant une appétence pour les métiers de l'animation socio culturelle ou sportive, de bénéficier d'un accompagnement spécifique en complément du suivi du conseiller de la Mission locale. Cet accompagnement est assuré par la Mission locale et la DDCSPP 35. Ce dispositif permet au jeune de valider le BAFA, il pourra également être accompagné vers une formation qualifiante (CQP, BPJEPS) ou un emploi dans le secteur de l'animation. L'identification du public est assuré par la Mission locale, notamment lors de déambulation ou par la sollicitation de notre réseau d'acteurs.



La présence du conseiller Mission locale de proximité sur l'espace public apporte une vraie ressource supplémentaire auprès des jeunes qui fréquentent le CPB du Blosne. Sa connaissance du territoire, de ses enjeux et du public lui a permis d'être très rapidement en lien avec les acteurs et jeunes du quartier, et d'apporter des propositions d'orientation, des formations, des stages, des offres d'emplois ou des réunions d'info collectives. Il a su dès le départ agir en complémentarité des acteurs associatifs et éducatifs, en communiquant régulièrement avec les équipes du CPB afin d'orienter au mieux les jeunes. L'intégration de certains jeunes usagers ou bénévoles du CPB vers des dispositifs type « Sesame » est un réel plus dans leur parcours. Il oriente aussi vers notre structure des jeunes pour des stages BAFA (au moins 10 depuis son arrivée) ou de découverte des métiers de l'animation

Le partenariat entre le CPB et le conseiller de proximité est très efficace, fait de manière équitable, dans l'intérêt du jeune en cherchant à lui apporter des réponses concrètes.



« Le collectif est au cœur de cette action. L'idée est d'acquérir de l'expérience, de la confiance à travers le groupe... Viure ensemble, donner du sens à leur action. Les professionnels accordent une place importante au partenariat : formateurs, conseillers référents des jeunes et tuteurs en entreprise et échangent régulièrement pour valider les différentes étapes de parcours. »



7, rue de la Parcheminerie BP 30244 - 35102 RENNES Cedex 3 Tél. 02 99 78 00 78 - Fax. 02 99 78 17 67 contact@mlrennes.org



